

■ **Auto Miola S.à r.l.**, à Saint-Sulpice (VD), CH-550-0169858-0, exploitation de garages et de carrosseries (FOSC du 21.07.2006, p. 14/3476526). Statuts modifiés le 26 juin 2009. Obligation de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Selon déclaration du gérant du 26 juin 2009, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte. Le capital de CHF 20'000 est désormais divisé en 200 parts sociales de CHF 100, dont les associés Miola Martino, gérant, et Miola Anna sont respectivement titulaire de 190 parts de CHF 100 et de 10 parts de CHF 100. Communications aux associés: par écrit ou par courriel.

Registre journalier no 10821 du 03.07.2009
(05127292 / CH-550.0.169.858-0)